

## Critères d'inclusions

### 1) Critères des patients à visée cardio-vasculaire – ETP

- Prévention secondaire (AVC, AIT, , IDM, AOMI, Angor stable, Sténose carotidienne (> 50%), Sténose coronarienne (> 50% des deux artères coronaires)
- Insuffisance cardiaque
- Diabète:
  - Durée d'évolution > 10 ans
  - ou atteinte d'un organe cible (microalbuminurie, rétinopathie, neuropathie)
  - ou 1 autre Facteur de Risque
- Insuffisance rénale de tout type avec DFG < 60
- Risque SCORE > 5%
- Hypercholestérolémie familiale génétique documentée
- HTA initiale sévère (> 180mmHg)
- Hypercholestérolémie initiale sévère ( CT > 3.1 g/L LDL > 1.9 g/L)

### 2) Critères d'inclusion à visée neurologique / douleur

- SEP
- Maladie de Parkinson
- Syndromes douloureux chroniques
- Douleurs neuropathiques
- Fibromyalgie
- Syndromes dépressifs douloureux chroniques en échec thérapeutique
- Douleurs pelviennes chroniques
- Syndrome de stress post-traumatique

### 3) Cancers en cours de traitement

*Les activités et soins du Centre Ellipse ne sont pas tous pris en charge par la Sécurité Sociale. Certaines mutuelles peuvent prendre en charge une partie du coût du parcours. Dans tous les cas, les patients seront informés au moment de la présentation du parcours de soins du coût restant à leur charge.*